

Le journal de l'Association des Riverains du Parc de Sceaux (ARPS)

Éditorial

Après une année en tant que Président de l'ARPS, je ne peux qu'être fier de l'implication des membres du Conseil d'Administration : boitages, commissions, groupes de réflexion, journalistes et enquêteurs, présence auprès des officiels et lors des commémorations du centenaire de l'acquisition du Domaine de Sceaux par le département de la Seine (1923). Tous ont fait bénéficier l'association et les riverains de leurs talents et leur disponibilité, selon leur inspiration. Un Grand Merci !

Eric Ropital, président de l'ARPS



LE SAVIEZ-VOUS ?

Des médailles FLORIAN honorent l'A.R.P.S.

Chaque année la Félibrée de SCEAUX, qui se déroule en juin, donne lieu à une très attendue distribution de médailles FLORIAN par la mairie de SCEAUX, au jardin des Félibres.

Elle honore les mainteneurs de la langue d'OC qui se manifestent par leurs actions et leur présence à SCEAUX, bastion avancé au nord de la Loire, de la défense de cette langue régionale.

Cette très artistique médaille, réalisée par la MONNAIE DE PARIS, comporte plusieurs degrés : bronze, argent, or, grand or. Elle illustre le souvenir que garde SCEAUX de son grand fabuliste, FLORIAN, émule d'Ésope et de LA FONTAINE, mais aussi grand pratiquant et défenseur de notre langue occitane.

La Félibrée de SCEAUX 2023, célébrée du 23 au 25 juin, a vu plusieurs membres du Conseil d'Administration de l'ARPS recevoir cette distinction culturelle. Tous l'ont été sous l'égide de la Veillée d'Auvergne et du Massif Central que j'ai présidée pendant 26 ans, de 1997 à 2022, l'une des trois associations félibréennes d'Ile-de-France, les « Amis de la langue d'Oc, Félibres de PARIS », la plus ancienne, et « Méridionaux de SCEAUX », la plus jeune.

La Veillée d'Auvergne fut créée en 1908 par Eugène de RIBIER

qui devint proviseur du lycée Lakanal en 1925 (il y maria ses 3 filles), comme j'aime à le rappeler lors de mes interventions au jardin des Félibres.

Nos trois lauréats appartiennent à la très active mouvance des Auvergnats de Paris, présente depuis plus d'un siècle en Ile-de-France. Ils sont originaires de l'un des départements du Massif Central constituant la « ligue d'Auvergne et du Massif Central ». Ce sont :

- **Nicole DUTHEIL**, originaire de Corrèze, qui a longtemps présidé activement l'ARPS, médaille d'argent, et membre du Conseil d'Administration de la Veillée d'Auvergne.
- **Paulette RATIER**, originaire du Cantal et du Lot, dirigeante de la célèbre société aéronautique RATIER de FIGEAC, fidèle auvergnate de PARIS, et soutien de base de l'ARPS.
- **Francis HERBAIN**, le très actif secrétaire de l'ARPS et savant ingénieur agronome corrézien, qui défend ardemment la Veillée d'Auvergne.

Toutes nos félicitations et nos vifs remerciements à ces membres marquants de l'ARPS qui projettent sur notre association l'éclat culturel de FLORIAN.

Roger VIDAL

REPORTAGE

Regards sur l'Assemblée Générale du 13 octobre – Clôtures : un débat ouvert

C'était l'affluence des grands soirs : celle qui annonce de grandes choses... Beaucoup de monde dans l'escalier, à l'enregistrement et aux adhésions, beaucoup d'épaisseur dans une atmosphère déjà pleine de bruits et chuchotements avant même que ne débute la séance. Peu de places libres, aussi. Très vite, il a fallu rajouter des chaises. C'est comme si de cette assemblée générale annuelle de l'ARPS du 13 octobre devait ressortir quelque sentence extraordinaire, quelque décision inhabituelle. Ce qui fut un peu le cas, d'ailleurs...

En principe, cette réunion bon enfant et institutionnelle rappelle les actions entreprises par le conseil d'administration. A-t-il bien travaillé ? Oui, il a, comme toujours, défendu les principes du Cahier des Charges qui régit notre Lotissement : surveillé l'édification des immeubles sur la D920 (à l'image de celui qui va se construire à la place du Fleuriste du Coin), arrêté l'édification d'un étage intempestif sur la maison « Colboc » de l'avenue Rose-de-Launay, bloqué certaines dérives portant sur des projets de morcellement de lots ou de transformation de garages ou greniers formant habitations, selon la règle « une seule maison, un seul logement ».

Tout ça n'était pourtant « que » l'ordinaire du menu. Cette fois il y avait autre chose... Le conseil s'est en effet saisi à bras le corps d'un sujet vital pour l'avenir du décor de verdure à la genèse de notre périmètre et dans lequel nous voulons vivre : la prolifération des clôtures pleines, sous couvert de sécurité, de tranquillité, d'antériorité ou de... pudeur. Quelques réfractaires avaient fait le déplacement jusqu'à l'ancienne Mairie de Sceaux ; tout exprès. Le débat était inévitable.



Personne ne voulait d'ailleurs l'éviter. En démocratie, la contestation est légitime, le débat indispensable.

Il eût donc lieu. Un peu chaud, parfois, un peu passionné, toujours. Il faut remercier ici ceux qui l'ont lancé. Il faut saluer ici la pondération avec laquelle les membres du bureau, à commencer par le président Ropital, ont répondu. Car les lettres déposées quelques jours auparavant dans les boîtes aux lettres des maisons aux ouvrages non conformes, ne sont que la poursuite d'une action commencée avant le Covid, que l'épidémie avait entravée. Elle-même n'étant que la prolongation d'un constat ancien et sévère : la contagion manifeste de tôles occultant le vert des jardins que la règle exige d'entrevoir par des claires-voies. Elles représentent à ce jour pas moins de 15 % des 650 lots de ce lopin de nature !

Il fallait évidemment faire quelque chose. D'abord parce que les 85 % des colotis en conformité avec le règlement

Il fallait évidemment faire quelque chose. D'abord parce que les 85 % des colotis en conformité avec le règlement sont en droit de le demander, ensuite parce que tout le monde le regrettera amèrement le jour où les proportions seront inversées avec 85 % de

métal plein d'exclusion contre 15 % de grilles agrémentées de plantations, enfin, parce que qu'aucune sécurité supplémentaire ne provient de cette sorte de défense illusoire - qui, au contraire, met à l'abri des regards les malfaiteurs une fois entré dans les pavillons. Soyons sérieux : la quasi-totalité des Riverains souhaitent avancer dans ce sens, comme ils sont venus nous le dire lors du chaleureux cocktail d'après l'Assemblée.

Le Conseil en est désormais conscient : on ne peut plus différer cette démarche. Elle doit aller à son terme. Ses membres, et particulièrement sa Commission Clôtures, sont mobilisés dans ce sens. Ils sont tout naturellement là pour faciliter les choses, voir comment faire au mieux pour le bien de tous et dans quels délais. Entre adultes responsables et consentants, pourrait-on dire. Mais pas à abandonner une résolution à laquelle ils sont obligés, pour laquelle ils ont été élus et dont dépend à l'avenir le caractère de notre cher Lotissement.

Alain BOUTIGNY



Oreste et Électre, ou la vengeance du fils matricide

Le Parc de Sceaux n'est pas un musée. Pour autant, les statues du bassin de l'Octogone ne méritent-elles pas mieux qu'une banale inscription « d'après l'antique » figurant sur leur socle ?

Notre charmant Parc de Sceaux, en particulier le bassin de l'Octogone, abrite quelques statues dont la symbolique ne figure nulle part... On y voit seulement qu'il s'agit de représentations « d'après l'antique » ; ça suffira comme ça ! Allons donc plus loin. Dans une précédente édition, nous avons évoqué la scène de viol académique, à tout le moins le harcèlement, de Daphnée par Apollon en personne. Voici un court avis sur une autre composition quelque peu équivoque installée juste en face, sur la même pièce d'eau : Oreste et Électre.

Les deux enfants d'Agamemnon, roi de Mycènes qui mena les Grecs à la guerre de Troie, s'y retrouvent enfin après la mort de leur père assassiné par Égisthe, amant et futur époux de leur mère Clytemnestre – justement furieuse que son mari ait sacrifié sa fille Iphigénie aux dieux pour prix de son expédition... Jolie famille, où le fils vengera finalement son père en tuant le meurtrier de son géniteur (rien de plus logique : que peut faire d'autre un homme d'honneur ?) ; mais aussi sa mère, ce qui l'est moins...

Le groupe représente le frère et la sœur enfin réunis après l'exil du jeune garçon. L'allégorie d'origine, pleine d'amour fraternel, d'apaisement et de solidarité confiante a, semble-t-il, été imaginée par Ménélaos, sculpteur grec du premier siècle après J.-C. L'œuvre se trouve au Museo Nazionale Romano. Elle a été réinterprétée au XVIIIe siècle pour les besoins de la création du domaine par Colbert. Les originaux installés par Charles Le Brun sont classés monuments historiques. On les doit notamment au Bernin et à Tuby.

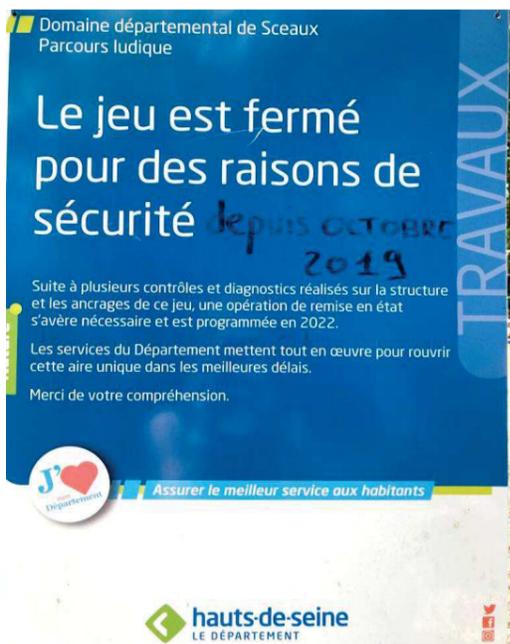
La sculpture de 2,20 m qui nous occupe, a été réalisée, comme ses semblables, entre 1670 et 1680. Elle serait conservée dans les écuries royales de Versailles. La copie bordant le plan d'eau en est la reproduction. Retenons enfin que cette version dite de « l'homme habillé », n'a rien à voir avec celle, dite de « l'homme nu », de la même époque, dont on pense qu'elle représente la même affaire... Comme quoi l'habit ne fait pas le moine !

Alain BOUTIGNY



Le groupe statuaire d'Oreste et d'Électre, les deux enfants d'Agamemnon enfin réunis, sur le bassin de l'Octogone du Parc de Sceaux.

PATIENTER N'EST PAS JOUER



Des jeux à rénover depuis... 4 ans

C'était en octobre 2019. Voilà quatre ans que, dans l'aire de jeux du Parc, nos enfants sont privés de la structure en bois nommée (fort justement !) « La Reconstruction ».

Entre 6 et 12 ans, ils s'y amusaient énormément : ils faisaient fonctionner leur imaginaire.

Bien cachée dans les arbres, loin des regards, cette construction attend d'être rénovée et sécurisée... En vain.

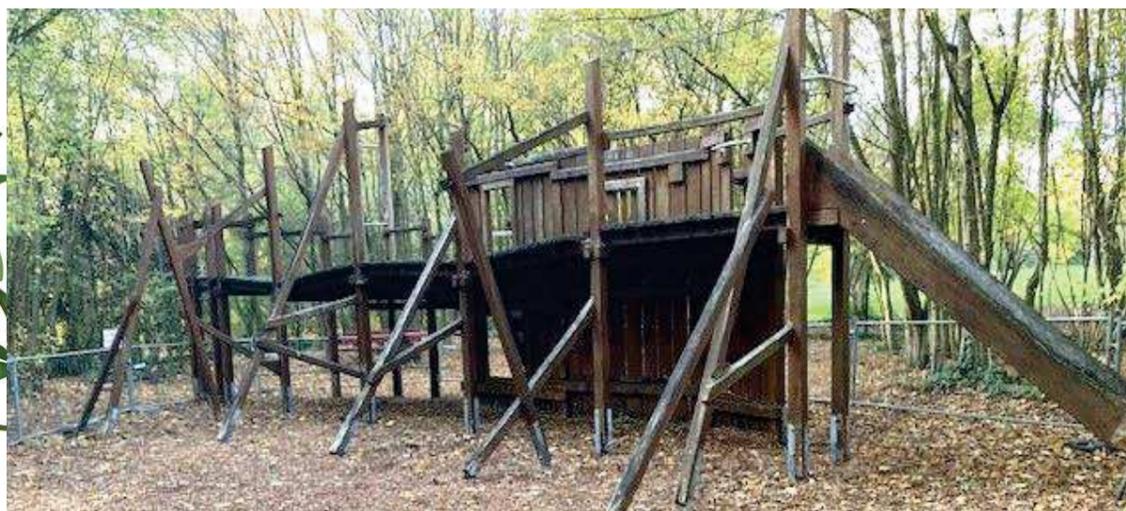
Sa mise en service était programmée pour 2022, comme indiqué encore sur une affiche toute neuve apposée récemment. Nous sommes en décembre 2023 ! La rénovation n'a pas commencé.

Pourtant, chaque année, de l'autre côté du Parc, les techniciens s'affairent à installer et organiser à grands frais des décorations à l'occasion d'Hanami, la fête des cerisiers en fleurs. Et dernièrement, les 100 ans du Parc ont occupé beaucoup de monde ! Sauf du côté de l'aire de jeux...

A croire que les services du département des Hauts-de-Seine prêtent intérêt à bien des choses.

Sauf aux enfants.

Evelyne, grand-mère de 4 petits enfants



DANS NOS JARDINS

Protection de la nidification des oiseaux

Dernière minute : La mairie de Sceaux vient de prendre un arrêté interdisant, pour l'ensemble de la commune, d'effectuer des travaux sur les arbres (destruction, abattage, taille douce, élagage de sélection, taille en « têtard » et taille dite sanitaire) dans les espaces publics et dans les **espaces privés** sur les arbres. , du 15 mars au 15 août, période pendant laquelle plusieurs espèces d'oiseaux sont susceptibles de nicher.